

BULLETIN

sur

l'état sanitaire du bétail en Suisse au 1^{er} août 1875.

Cantons.	Péripleumonnie contagieuse.		Surlangue et piétain.		Total.	
	Etables.	Pâturages.	Etables.	Pâturages.	Etables.	Pâturages.
Zurich	—	—	5	—	5	—
Berne	—	—	3	3	3	3
Lucerne	—	—	2	—	2	—
Uri	—	—	—	—	—	—
Schwyz	—	—	1	—	1	—
Unterwalden-le-Haut	—	—	—	—	—	—
Unterwalden-le-Bas .	—	—	—	—	—	—
Glaris	—	—	50	10	50	10
Zoug	—	—	—	—	—	—
Fribourg	—	—	—	2	—	2
Soleure	—	—	1	—	1	—
Bâle-Ville	—	—	—	—	—	—
Bâle-Campagne	—	—	—	—	—	—
Schaffhouse	—	—	—	—	—	—
Appenzell Rh. Ext. . .	—	—	—	1	—	1
Appenzell Rh. Int. . .	—	—	—	—	—	—
St-Gall	—	—	3	—	3	—
Grisons	—	—	3	2	3	2
Argovie	—	—	1	—	1	—
Thurgovie	—	—	10	—	10	—
Tessin	—	—	—	1	—	1
Vaud	—	—	4	—	4	—
Valais	—	—	—	28	—	28
Neuchâtel	—	—	—	—	—	—
Genève	—	—	1	—	1	—
<hr/>						
Nombre des étables et pâturages infectés au 1 ^{er} août 1875 .	—	—	84	47	84	47
au 16 juillet 1875 .	—	—	27	52	27	52
<hr/>						
Augmentation .	—	—	57	—	57	—
Diminution .	—	—	—	5	—	5

Observations.

De nouveaux cas de *surlangue et claudication* ont surgi dans les Cantons de Zurich, Glaris, Thurgovie et Valais. La forte augmentation que l'on observe dans le Canton de Glaris se rapporte à un troupeau de chèvres dans le district de Kerenzen, que l'on menait chaque jour paître dans la montagne, mais que l'on ramenait le soir au village.

D'après le rapport du Gouvernement de Schwyz, on a fait, sur le bétail au pâturage dans le district d'Einsiedeln, des essais d'inoculation qui ont réussi. D'après ce rapport, le vétérinaire a transmis à tous les autres animaux qui se trouvaient sur ces pâturages le virus du piétain des bêtes malades, au moyen de l'inoculation sur la lèvre supérieure. Les animaux ainsi opérés ont été atteints de la maladie d'une manière si bénigne et pour un temps si court qu'ils n'ont presque pas souffert et que leur produit en lait n'a pour ainsi dire pas diminué.

A *Oberschongau* et à *Mettmenschongau* (Lucerne), on a de nouveau abattu des bêtes atteintes de la *fièvre catarrhale maligne* mentionnée dans le dernier rapport; d'autres bêtes, qui avaient été en contact avec elles, sont demeurées parfaitement saines.

Outre les maladies du bétail mentionnées ci-dessus, il y a eu dans la seconde moitié de juillet 2 cas d'anthrax, 1 cas de morve et un certain nombre de cas de rage canine. Eu égard à cette dernière maladie, le Gouvernement de Lucerne s'est vu dans le cas de décréter le ban sur les chiens de 12 communes.

Exportation de bétail pour l'étranger. A la suite d'un cas spécial, des ordres ont été donnés à tous les bureaux de péages suisses de veiller, tout en exécutant les prescriptions fédérales sur le transport de bétail à la frontière (ordonnance du 3 octobre 1873 et arrêté du Conseil fédéral du 11 mai 1874), à ce que les animaux de l'espèce bovine destinés à l'exportation, ainsi que les moutons, les chèvres et les porcs, fussent munis des *certificats de santé* requis. Cette mesure est d'autant plus nécessaire que par ce moyen on peut exercer un contrôle efficace sur l'exécution des prescriptions précitées.

Berne, le 4 août 1875.

Le Département fédéral de l'Intérieur.

BULLETIN sur l'état sanitaire du bétail en Suisse au 1er août 1875.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1875
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	34
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	07.08.1875
Date	
Data	
Seite	982-983
Page	
Pagina	
Ref. No	10 063 780

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.